Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20261015-2026_86-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CARADEC

Séance du 15 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six et le quinze du mois d'octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 8/10/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent NEVO, Maire. *Affichage porte de la Mairie le 08/10/2026*.

Présents : MM. NEVO Laurent – VIDCOQ Marc - NOGUES Loïc – LE COUEDIC Karine - LE VERGE Stéphane – MARTIN Graziella – BOSCHER Pierre - JONES Dominique - THOME Valérie - OLLITRAULT Michelle - GAUTHIER Tanguy - LE CLEZIO Armelle – LE TEXIER Carole - GUILLAUME François

Absente excusée : HUDO Claudie donne procuration à Laurent NEVO

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-86

Objet : subvention exceptionnelle association Ar Greizenn

Suite à la rencontre avec les représentants de l'association Ar Greizenn, et après présentation de leur bilan financier, il est constaté que la manifestation estivale organisée n'a pas connu le succès escompté.

L'association se trouve aujourd'hui en difficulté financière. Pour absorber ce déficit et se remettre à flot, les représentants de l'association ont prévu d'organiser une vente de repas (sur place et à emporter) au mois de novembre.

Afin de leur permettre l'achat de marchandises pour cette manifestation, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 2000 €.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Laurent NEVO